c par c motu. Les observations que vous m'avez présentées sur les inconvénients du renouvellement trop fréquent de ces officiers m'ont paru devoir être prises en considération; en effet, ces derniers commencent à peine à connaître les hommes et les choses de leur résidence alors qu'ils doivent quitter ce poste pour reprendre le service à la mer, et l'expérience qu'ils ont acquise ne peut ainsi être mise à profit. Je consens donc volontiers à porter à deux ans le temps pendant lequel ils pourront désormais être détachés, en laissant toutefois au Commandant de la colonie l'initiative de cette prolongation, quand elle lui paraîtrait justifiée par l'influence exercée et les services rendus à l'administration coloniale.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies, Signé: GICQUEL DES TOUCHES.

 \mathbf{N}° 7. — $D\acute{E}P\acute{E}CHE$ ministérielle annonçant le remplacement de M. le Vice-Amiral Gicquel des Touches par le Vice-Amiral baron Roussin comme Ministre de la marine.

(Cabinet du Ministre.)

Paris, le 23 novembre 1877.

Monsieur le Commandant, - La confiance de M. le Président de la République appelle à diriger le ministère de la marine, dans les circonstances difficiles où nous sommes, M. le Vice-Amiral baron Roussin.

Je ne saurais le remettre en des mains plus capables et plus dévouées.

Au momen où des circonstances bien indépendantes de ma volonté et de mon affection profonde pour les intérêts de notre chère marine, à laquelle j'étais si heureux de consacrer les dernières forces de mon existence, m'obligent de vous quitter, je vous remercie du fond du cœur du concours si dévoué que vous avez bien voulu me donner, et je rentre dans les rangs de mes anciens camarades avec l'espérance d'y retrouver les mêmes affections et les mêmes amitiés que lorsque je les ai quittés il y a six mois.

Recevez, etc.

Le Vice-Amiral Ministre de la marine et des colonies, Signé : GICQUEL DES TOUCHES.